

CONSEIL DE QUARTIER CHAMP DE FOIRE

Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2014

Maison de Quartier du Champ de Foire – 36 rue Sayous

- Le Conseil de Quartier souhaite la bienvenue à Martine MATTEI comme nouveau membre du Conseil de Quartier.
- Valérie MARTIN fait savoir qu'elle est désormais indisponible aux horaires des réunions pour raisons professionnelles et qu'elle a quitté le quartier. Elle précise qu'elle souhaiterait si possible continuer à aider les associations lors des manifestations organisées sur le quartier
 - ➔ il lui a été conseillé de le faire savoir également aux associations concernées

Secrétaire de séance :

C'est Virginie DRAHONNET qui est secrétaire de cette séance.

Présentation du défi "Familles à énergie positive" :

Julien HUARD, Conseiller Espace Info Énergie du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente présente le défi "Familles à énergie positive".

Comme cela a été évoqué lors du dernier Conseil de Quartier, l'objectif de ce défi est de réduire la consommation d'énergies et de permettre aux familles de faire des économies d'énergies à partir de gestes simples. Lors des 4 précédentes années, les participants sont arrivés à diminuer leurs consommations en moyenne entre 8% et 15 %, ce qui peut représenter entre 150€ et 200€ d'économies par foyer sur une saison.

Il s'agit d'un défi national organisé au niveau local par Grand Cognac Communauté de communes et l'espace Info-Energie du CAUE.

Des équipes de cinq à dix foyers sont constituées, accompagnées par un capitaine (membre de l'équipe). Le capitaine sera formé aux économies d'énergies, il fera l'intermédiaire entre son groupe et les animateurs du dispositif. Des outils seront mis à la disposition des groupes pour leur permettre de diminuer leurs dépenses en énergie.

Le défi débutera le 1er décembre 2014 et se terminera le 30 avril 2015. Une réunion de lancement se déroulera le 14 novembre avec l'ensemble des foyers qui souhaitent participer au défi.

Au mois de mai 2015, un bilan des équipes de Poitou-Charentes sera présenté au Futuroscope de Poitiers. Tous les foyers ayant participé au défi seront invités à cette journée, des bus seront affrétés pour transporter les participants.

Une plaquette est remise à tous les Conseillers de Quartiers présents contenant les indications nécessaires pour s'inscrire.

Julien HUARD ajoute qu'une permanence du Conseiller en énergie se déroule à la Maison de l'Habitat, place Jean Monnet à Cognac, le 3ème jeudi de chaque mois. Il s'agit d'un service de conseil gratuit qui permet aux personnes qui souhaitent avoir des informations sur des projets de construction ou de rénovation de venir se renseigner. Pour tout renseignement complémentaire il est possible de contacter l'Espace Info-Énergie du CAUE au 05 45 92 95 93.

Validation du compte-rendu de la réunion précédente :

Des remarques sont faites sur le compte-rendu du 9 septembre dernier :

- concernant le paragraphe sur le marché nocturne
 - ➔ à propos de la remarque sur le fait que 2 associations sur les 3 prévues ont tenu la buvette car l'ASERC n'était pas représentée, Sylvie GAUTHIER informe le Conseil de Quartier que l'association des amis de St-Antoine n'a pas laissé de place aux bénévoles qui se sont présentés, les équipes étant déjà constituées depuis l'année précédente
 - ➔ au sujet des tables qui étaient très sales quand elles ont été livrées, une Conseillère de Quartier souligne qu'elles ont été nettoyées par les bénévoles et restituées propres
- il est noté que la remarque faite par des Conseillers de Quartier sur la vitesse excessive au niveau du boulevard de Chatenay et notamment au droit du lycée n'est pas reprise dans le compte-rendu
 - ➔ Pascaline BANCHEREAU signale qu'il est prévu prochainement la mise en place d'un radar pédagogique sur le boulevard et rappelle que ce boulevard est géré par le Conseil Général ce qui complexifie le traitement des demandes ;

Aucune autre remarque n'est faite sur ce compte-rendu, il est accepté à l'unanimité.

Finalisation et validation des projets à inscrire au budget 2014 du Conseil de Quartier :

Marquage du stationnement rue de Melbourne

- Le bureau d'études a réalisé 2 plans qui sont présentés au Conseil de Quartier
 - ➔ 1 proposition préconisée par le bureau d'études (projet 1)
 - ➔ 1 proposition qui reprend le plan du groupe de travail au niveau des plots (projet 2)

Un échange s'ensuit :

- la solution proposée par le groupe de travail (projet 2) semble recueillir la préférence des Conseillers. L'avis du Conseil de quartier sur cette proposition est soumis au vote :
 - ➔ les Conseillers sont favorables à la majorité (personne n'est contre, 6 personnes s'abstiennent et 17 sont pour)
- pour les participants du groupe de travail, les places de stationnement qui figurent entre les plots de la première chicane (coté Deligné) avaient été envisagées avant la chicane
- pour des Conseillers il serait peut-être intéressant de prendre en compte l'expertise technique des services à cet endroit
- la question du positionnement des 2 premières chicanes est soumise au vote
 - ➔ les Conseillers sont favorables à la majorité (personne n'est contre, 6 personnes s'abstiennent et 17 sont pour)
- la question des places de stationnement à l'intérieur de la première chicane est soumise au vote
 - ➔ les Conseillers sont favorables à la majorité (5 personnes sont contre, 8 personnes s'abstiennent et 10 sont pour).

La proposition n°2 est donc validée, dans son ensemble, à la majorité. Les travaux de marquage seront réalisés dès que possible et seront affectés au budget 2014 du Conseil de Quartier.

Cheminement piétons entre Deligné et le Breuil

- La réalisation de la rampe en régie par les services de la Ville n'est pas possible pour des raisons de gestion de services

- le devis de rampe en béton intégrant le coût du garde-corps a été transmis par l'entreprise, son montant est de 15 501€ TTC. Les Conseillers de Quartiers sont invités à voter sur cette proposition
 - ➔ 1 personne est contre, 4 personnes trouvant ce projet trop onéreux s'abstiennent et 18 votent pour.

La proposition est donc validée à la majorité, les travaux seront réalisés dès que possible et seront affectés au budget 2014 du Conseil de Quartier.

Mise en place de panneaux d'interdiction de stationner marché du Champ de Foire

- Si les 2 panneaux envisagés ne sont pas encore commandés, les Conseillers demandent qu'un seul panneau soit ajouté.

Retour des groupes de travail thématiques :

Patrimoine :

- L'idée de réaliser une exposition de même type que celle initiée par le Conseil de Quartier St-Jacques est proposée par le groupe de travail. Il s'agirait de mettre en vis-à-vis des photos anciennes et des photos récentes prises avec le même angle de vue
- le Conseil de Quartier St-Jacques a avancé sur son projet, il étudie actuellement les supports les mieux adaptés pour une exposition destinée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur si possible. Pour des raisons d'économie et d'unité, le matériel qui sera retenu sera également utilisé pour l'exposition du Champ de Foire
- des recherches de photos et de cartes postales anciennes sont faites auprès de collectionneurs et des services de la Ville (musée, archives, bibliothèque) ; il est prévu notamment que le groupe de travail consulte les photos du fond GOGUET conservé aux archives municipales. Un appel est fait à tous les Conseillers de Quartiers qui souhaiteraient confier des documents en leur possession pour le projet
- il serait souhaitable de trouver une cinquantaine de photos et de les classer par thèmes. Dès qu'elles seront collectées elles seront présentées au Conseil de Quartier afin d'en sélectionner 20 au final
- le groupe de travail réfléchit à compléter l'expo photos par des anecdotes. Ghislaine DESQUINES précise qu'il s'agit d'une expo très visuelle, les textes seront très limités. L'idée d'un recueil d'anecdotes reste donc à étudier.
- les Conseillers de Quartier proposent que l'expo puisse circuler dans les écoles du quartier et le centre de loisirs.

Voirie :

- Le groupe de travail propose de réaménager le haut de la rue du Champ de Foire (dans sa partie entre le rue de la République et le boulevard de Chatenay) de manière à :
 - ➔ déplacer l'arrêt de bus situé près du terrain de boules, installer un banc à proximité (avec possibilité de réutiliser celui existant) et créer une aire de bus en renforcement
 - ➔ fermer à l'aide d'un trottoir le haut de la rue du Champ de Foire en supprimant les barrières existantes. Cela permettrait d'éviter l'intrusion de véhicules à cet endroit comme cela est constaté aujourd'hui
 - ➔ le principe du projet présenté est validé à l'unanimité par le Conseil de Quartier
 - ➔ il est demandé qu'une étude soit réalisée par les services si possible.

Cadre de vie :

Aménagement du terrain du château d'eau du Breuil

- Des modifications et des remarques ont été apportées par le Conseil de Quartier sur l'ébauche proposée par le bureau d'études :
 - ➔ les parkings à l'arrière des 2 bâtiments semblent trop nombreux, il est proposé de prévoir 1 place de stationnement par logement de ces 2 immeubles et de les disposer en épi le long de la rue Rolland Garros si possible. Si la longueur du terrain n'était pas suffisante, il est proposé de maintenir un parking comme sur l'ébauche mais seulement du côté gauche en complément des places en épi
 - ➔ il est demandé que l'idée du cheminement oblique proposé par le Conseil de Quartier soit reprise
 - ➔ l'idée du parvis pour la mise en valeur du bâtiment conservé plaît bien
 - ➔ si la servitude le long des garages était confirmée, serait-il possible de réaliser une voie perméable (empièchement...)?
- une esquisse reprenant ces éléments est présentée (jointe en annexe). Après un échange, l'avis du Conseil de Quartier est demandé sur la proposition du groupe de travail
 - ➔ les Conseillers sont favorables à la majorité (personne n'est contre, 1 personne s'abstient et 23 sont pour).

Réflexions sur la place du Champ de Foire:

- Pour les participants au groupe de travail, il manque véritablement des places de stationnement lors du marché du vendredi et dans une moindre mesure pour celui du mardi.
 - ➔ en attendant le résultat de l'étude sur le pluvial et les travaux qui en découleront, le groupe de travail propose qu'une solution provisoire avec un revêtement perméable si possible soit étudiée pour créer des places de stationnement les plus proches possibles du marché (terrain de boules, plateau sportif du bas, rues adjacentes...) ;
- le groupe de travail a mené une réflexion pour améliorer l'esthétique de la place du Champ de Foire. Il propose de faire rénover la clôture autour des plateaux sportifs de la place et d'y apporter des éléments décoratifs, cela consisterait à faire :
 - ➔ nettoyer et repeindre les murets. Pour le nettoyage, Sylvie GAUTHIER précise que le chantier d'insertion de l'Aserc pourrait être associé
 - ➔ installer une clôture avec un barreaudage représentant des crayons de couleur le long de la façade de l'école. Un croquis correspondant est proposé par une Conseillère
 - ➔ une étude technique et financière va être menée par les services (règles d'urbanisme, avis de la commission aménagement du territoire communal...) simultanément avec l'étude du parking provisoire
- La Ville pourrait à priori se procurer un plan du quartier libre de droit, toutefois son format n'est pas adapté à la taille de la sucette. Une étude et des démarches sont en cours pour parvenir à trouver une solution.

Informations et questions diverses :

- le commissariat de Police de Cognac propose de venir à un prochain Conseil de Quartier expliquer le rôle et les missions de la Police Nationale
 - ➔ les Conseillers de Quartier sont d'accord pour une présentation au prochain Conseil de Quartier

- dans le cadre de l'opération "Plus propre dans mon quartier" une collecte des encombrants est organisée en partenariat avec l'ASERC les 22 et 23 octobre à la Chaudronne, à Deligné et au Breuil. En même temps une sortie est prévue à Sainte Sévère pour visiter Valorparc.
- Solange TETAUD annonce que la visite du robot de l'hôpital est organisée pour la dernière semaine de novembre. Des groupes de 7 personnes maximum seront accueillis pour une visite qui durera 1h30 environ. Tous les Conseillers de Quartiers sont invités à y participer, les inscriptions sont à faire auprès de Solange au 05 45 80 15 88
- Christian GABRIELSEN signale que l'église St-Antoine pourrait réouvrir prochainement car il semblerait que les travaux de rénovation soient moins importants que prévu.

Réponses aux questions précédentes

- pour la borne du bas de la place qui reste ouverte même en dehors du marché
 - ➔ il semblerait que la poissonnière du bas du marché ne la referme pas en fin de marché, cela va lui être rappelé par le service commerce
 - ➔ en même temps la borne va être révisée par les services pour en améliorer la manutention
- le courrier qui a été envoyé à la poissonnière à propos du tuyau d'eau et du câble électrique qui traversent le marché ne fait pas référence au Conseil de Quartier
- un panneau va être mis en place pour signaler le caniveau qui a été créé récemment en bas de la rue du Château d'eau
 - ➔ depuis la création de ce caniveau il a été vérifié par les services qu'il n'y a pas eu de nouvelles entrées d'eau au niveau du pressing ; ceux-ci précisent que si des entrées d'eau persistaient encore il est probable que l'état des menuiseries du local en soit la cause
- concernant la demande de création d'une place de stationnement pour PMR rue du Champ de Foire (près du transfo)
 - ➔ l'emplacement le long du transfo proposé par le Conseil de Quartier est trop proche du carrefour pour permettre le croisement de 2 véhicules. Les services vont voir s'il est possible d'utiliser le renforcement à l'arrière du transformateur
 - ➔ des Conseillers demandent si en même temps il serait possible de marquer une bande jaune le long du transfo pour éviter que le riverain continue de stationner à cet endroit ?
- à propos de l'enlèvement des poubelles de la rue du Champ de Foire, les prestataires ont pour consigne de ne pas faire de marche arrière lors des manutentions pour des questions de sécurité. Il est envisagé de demander aux riverains de déposer leurs poubelles en bout de rue
 - ➔ d'après une Conseillère depuis l'été dernier il ne semble plus y avoir de problème
- les herbes hautes signalées des 2 côtés de la rue entre la rue Sayous et la rue Pasteur ont été enlevées
- à propos des bancs mis en place au cimetière du Breuil, le responsable du cimetière aurait validé les emplacements
 - ➔ le groupe de travail va vérifier sur place si 1 des emplacements ne convient pas et préciser lequel

- le marquage du parking au droit de l'école Anatole France a été réalisé dans la partie qui n'est pas endommagée par les racines de l'arbre afin de préserver celui-ci.
→ un Conseiller de quartier signale qu'il y a un passage piétons qui donne sur ce parking, il est actuellement effacé, serait-il possible de le déplacer en dehors du parking?

Questions diverses :

- rue Lamartine, malgré la bande jaune tracée en haut de la rue, il y a encore des problèmes pour tourner dans la rue quand un véhicule est garé à l'arrière. Le marquage ne serait pas suffisamment long d'après un Conseiller de Quartier. Est-il possible de l'allonger?
- rue Robert Daugas/angle rue Claude de Bussy, il y a des affiches déchirées près du panneau d'affichage libre, est-il possible de faire nettoyer l'endroit régulièrement ou de faire installer une corbeille à proximité?
- rue Robert Daugas/angle rue Guynemer, les 2 stops mis en place ne sont pas signalés, est-il possible de mettre des panneaux?
- rue de l'Echassier/angle rue Robert Daugas : depuis le bas de la rue Robert Daugas, il y aurait des difficultés pour voir les véhicules qui arrivent sur la droite de la rue de la République, un miroir pourrait-il être mis en place au niveau du PROXI?

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu :
mardi 2 décembre 2014 à 18h30 à la Maison de Quartier, 36 rue Sayous.

Membres du Conseil de Quartier présents :

Francis BARDAUX, Morgan BERGER, Julien BIA, Yves BIROT, Fernand CHAUSSAT, Jean-Luc DEAU, Virginie DRAHONNET, Jean-Paul DUMAS, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Sylvie GAUTIER, Marie-France GIOVANNONE, Catherine GOGUET, Irène HUGUET, Nicole LE LAIN, Carole MARTIN, Jean-Claude MARTIN, Annie MATRAS, Martine MATTEI, Sylvie MORANDIERE, Micheline MOUKLI, Solange TETAUD.

Membres du Conseil de Quartier excusés :

Jacqueline BERGER, Hubert DÉGROIS, Philippe DUFRAISE, Didier DUSSAIX, Jean-Yves LANterne.

Participaient également :

Julien HUARD (Conseiller Espace info énergie du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente), Pascaline BANCHEREAU (élue référente du quartier Champ de Foire) et Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale-Agenda 21 Ville).